



Grille d'évaluation du module en organisme de formation

Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales - Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant (DAP)

Nom et prénom de l'apprenti :

Matricule :

Nom et prénom du tuteur :

Matricule :

Unité capitalisable : **Nursing de base (NUBA1)**

Module : **Formation pratique en institution de soins 1 (ENSPR1)**

Méthode(s) d'évaluation prescrite(s) : Entretien professionnel
Mise à l'essai
Commande
Evaluation continue des compétences

Informations importantes :

À partir de l'année scolaire 2019/2020 de nouvelles dispositions portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle sont d'application (Règlement grand-ducal du 15 août 2019 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle et abrogeant le règlement grand-ducal du 31 août 2016 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle).

Dispositions concernant l'évaluation du module :

- L'évaluation du module se fait conformément au référentiel d'évaluation et suivant les méthodes d'évaluation prescrites.
- Les modules doivent être évalués avant la fin du semestre dans lequel ils sont prévus. Dans des cas exceptionnels et motivés, le résultat d'un module patronal peut être introduit à la fin de l'année scolaire dans laquelle il a été organisé.
- Si le résultat de l'évaluation d'un module dispensé en organisme de formation n'est pas disponible lors de la délibération de fin d'année du conseil de classe, celui-ci considère le module comme réussi par dispense.

Il n'y a plus de distinction entre les différentes compétences. Toutes les compétences du module doivent être évaluées avec une note chiffrée.

Réussite d'un module :

- La somme des points attribués à toutes les compétences d'un module donne la note finale du module et le module est réussi si la somme dépasse ou est égale à 30 points.



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
20 % (12 P)	L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève se procure des informations essentielles sous guidance à propos des soins qu'il a planifiés avant le début des soins:- les circonstances des soins,- les ressources,- les maladies,- les problèmes de soins,- les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis.- L'élève structure les informations réunies sous guidance.- L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances.- L'élève se renseigne sous guidance à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes et il respecte les indications.- L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données.- L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
30 % (18 P)	L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soin étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation sous guidance et en concertation avec l'équipe de soignants.- L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain.- Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte:<ul style="list-style-type: none">- du matériel de travail nécessaire,- de la suite logique des étapes,- de l'hygiène,- de la sécurité,- du bien-être du bénéficiaire de soins,- de l'installation du bénéficiaire de soins,- du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins,- des règles ergonomiques (manutention),- du cadre horaire,- de sa propre dextérité.- L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée.- L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ.- L'élève met le matériel utilisé au rebut sous guidance.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			
10 % (6 P)	L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes sous guidance, d'une manière correcte et dans un délai convenable.- L'élève présente un rapport oral à l'équipe de soignants sous guidance et dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles.- L'élève est capable d'analyser sa méthode sous guidance, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
20 % (12 P)	L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel.- L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire.- L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances.- L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire.- L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales.- L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques et à progresser.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			
20 % (12 P)	Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies.- L'élève note des ressources, des problèmes de soins ainsi que des risques existants pour le bénéficiaire de soins par écrit et il est capable de les désigner.- L'élève met à jour son carnet d'apprentissage et il prend l'initiative de le présenter.- L'élève présente la préparation ainsi que le suivi d'une situation de soins adaptés à son niveau de formation et il en fait état dans le carnet d'apprentissage.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Date et cachet de l'organisme de formation

Signature



Grille d'évaluation du module en organisme de formation

Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales - Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant (DAP)

Nom et prénom de l'apprenti :

Matricule :

Nom et prénom du tuteur :

Matricule :

Unité capitalisable : **Nursing de base (NUBA1)**

Module : **Formation pratique en institution de soins 2 (ENSPR2)**

Méthode(s) d'évaluation prescrite(s) : Entretien professionnel
Mise à l'essai
Commande
Evaluation continue des compétences

Informations importantes :

À partir de l'année scolaire 2019/2020 de nouvelles dispositions portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle sont d'application (Règlement grand-ducal du 15 août 2019 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle et abrogeant le règlement grand-ducal du 31 août 2016 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle).

Dispositions concernant l'évaluation du module :

- L'évaluation du module se fait conformément au référentiel d'évaluation et suivant les méthodes d'évaluation prescrites.
- Les modules doivent être évalués avant la fin du semestre dans lequel ils sont prévus. Dans des cas exceptionnels et motivés, le résultat d'un module patronal peut être introduit à la fin de l'année scolaire dans laquelle il a été organisé.
- Si le résultat de l'évaluation d'un module dispensé en organisme de formation n'est pas disponible lors de la délibération de fin d'année du conseil de classe, celui-ci considère le module comme réussi par dispense.

Il n'y a plus de distinction entre les différentes compétences. Toutes les compétences du module doivent être évaluées avec une note chiffrée.

Réussite d'un module :

- La somme des points attribués à toutes les compétences d'un module donne la note finale du module et le module est réussi si la somme dépasse ou est égale à 30 points.



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
20 % (12 P)	L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève se procure des informations essentielles sous guidance à propos des soins qu'il a planifiés avant le début des soins:- les circonstances des soins,- les ressources,- les maladies,- les problèmes de soins,- les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis.- L'élève structure les informations réunies sous guidance.- L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances.- L'élève se renseigne sous guidance à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes et il respecte les indications.- L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données.- L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
30 % (18 P)	L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soin étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation sous guidance et en concertation avec l'équipe de soignants.- L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain.- Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte:<ul style="list-style-type: none">- du matériel de travail nécessaire,- de la suite logique des étapes,- de l'hygiène,- de la sécurité,- du bien-être du bénéficiaire de soins,- de l'installation du bénéficiaire de soins,- du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins,- des règles ergonomiques (manutention),- du cadre horaire,- de sa propre dextérité.- L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée.- L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ.- L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente sous guidance.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			
10 % (6 P)	L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes sous guidance, d'une manière correcte et dans un délai convenable.- L'élève présente un rapport oral à l'équipe de soignants sous guidance et dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles.- L'élève est capable d'analyser sa méthode sous guidance, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
20 % (12 P)	L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel.- L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire.- L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances.- L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire.- L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales.- L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques et à progresser.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			
20 % (12 P)	Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies.- L'élève note des ressources, des problèmes de soins ainsi que des risques existants pour le bénéficiaire de soins par écrit et il est capable de les désigner.- L'élève met à jour son carnet d'apprentissage et il prend l'initiative de le présenter.- L'élève présente la préparation ainsi que le suivi d'une situation de soins adaptés à son niveau de formation et il en fait état dans le carnet d'apprentissage.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Date et cachet de l'organisme de formation

Signature



Grille d'évaluation du module en organisme de formation

Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales - Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant (DAP)

Nom et prénom de l'apprenti :

Matricule :

Nom et prénom du tuteur :

Matricule :

Unité capitalisable : **Nursing de la personne dépendante (NUDE1)**

Module : **Formation pratique en institution de soins 3 (ENSPR3)**

Méthode(s) d'évaluation prescrite(s) : Entretien professionnel
Mise à l'essai
Commande
Evaluation continue des compétences

Informations importantes :

À partir de l'année scolaire 2019/2020 de nouvelles dispositions portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle sont d'application (Règlement grand-ducal du 15 août 2019 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle et abrogeant le règlement grand-ducal du 31 août 2016 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle).

Dispositions concernant l'évaluation du module :

- L'évaluation du module se fait conformément au référentiel d'évaluation et suivant les méthodes d'évaluation prescrites.
- Les modules doivent être évalués avant la fin du semestre dans lequel ils sont prévus. Dans des cas exceptionnels et motivés, le résultat d'un module patronal peut être introduit à la fin de l'année scolaire dans laquelle il a été organisé.
- Si le résultat de l'évaluation d'un module dispensé en organisme de formation n'est pas disponible lors de la délibération de fin d'année du conseil de classe, celui-ci considère le module comme réussi par dispense.

Il n'y a plus de distinction entre les différentes compétences. Toutes les compétences du module doivent être évaluées avec une note chiffrée.

Réussite d'un module :

- La somme des points attribués à toutes les compétences d'un module donne la note finale du module et le module est réussi si la somme dépasse ou est égale à 30 points.



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
20 % (12 P)	L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins à propos des soins qu'il a planifiés:- les circonstances des soins,- les ressources,- les maladies,- les problèmes de soins,- les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis,- les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées.- L'élève structure les informations réunies sous guidance.- L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances.- L'élève se renseigne de manière autonome à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes et il respecte les indications.- L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données.- L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
30 % (18 P)	L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants.- L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain.- Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte:<ul style="list-style-type: none">- du matériel de travail nécessaire,- de la suite logique des étapes,- de l'hygiène,- de la sécurité,- du bien-être du bénéficiaire de soins,- de l'installation du bénéficiaire de soins,- du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins,- des règles ergonomiques (manutention),- du cadre horaire,- de sa propre dextérité.- L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée.- L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ.- L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			
10 % (6 P)	L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable.- L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles.- L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
20 % (12 P)	L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel.- L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire.- L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances.- L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire.- L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations.- L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes.- L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales.- L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques et à progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			
20 % (12 P)	Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies.- L'élève note des ressources, des problèmes de soins ainsi que des risques existants pour le bénéficiaire de soins par écrit et il est capable de les désigner.- L'élève met à jour son carnet d'apprentissage et il prend l'initiative de le présenter.- L'élève présente la préparation ainsi que le suivi d'une situation de soins adaptés à son niveau de formation et il en fait état dans le carnet d'apprentissage.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Date et cachet de l'organisme de formation

Signature



Grille d'évaluation du module en organisme de formation

Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales - Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant (DAP)

Nom et prénom de l'apprenti :

Matricule :

Nom et prénom du tuteur :

Matricule :

Unité capitalisable : **Nursing de la personne dépendante (NUDE1)**

Module : **Formation pratique en institution de soins 4 (ENSPR4)**

Méthode(s) d'évaluation prescrite(s) : Entretien professionnel
Mise à l'essai
Commande
Evaluation continue des compétences

Informations importantes :

À partir de l'année scolaire 2019/2020 de nouvelles dispositions portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle sont d'application (Règlement grand-ducal du 15 août 2019 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle et abrogeant le règlement grand-ducal du 31 août 2016 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle).

Dispositions concernant l'évaluation du module :

- L'évaluation du module se fait conformément au référentiel d'évaluation et suivant les méthodes d'évaluation prescrites.
- Les modules doivent être évalués avant la fin du semestre dans lequel ils sont prévus. Dans des cas exceptionnels et motivés, le résultat d'un module patronal peut être introduit à la fin de l'année scolaire dans laquelle il a été organisé.
- Si le résultat de l'évaluation d'un module dispensé en organisme de formation n'est pas disponible lors de la délibération de fin d'année du conseil de classe, celui-ci considère le module comme réussi par dispense.

Il n'y a plus de distinction entre les différentes compétences. Toutes les compétences du module doivent être évaluées avec une note chiffrée.

Réussite d'un module :

- La somme des points attribués à toutes les compétences d'un module donne la note finale du module et le module est réussi si la somme dépasse ou est égale à 30 points.



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
20 % (12 P)	L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins à propos des soins qu'il a planifiés:- les circonstances des soins,- les ressources,- les maladies,- les problèmes de soins,- les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis,- les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées.- L'élève structure les informations réunies sous guidance.- L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances.- L'élève se renseigne de manière autonome à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes et il respecte les indications.- L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données.- L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
30 % (18 P)	L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée chez un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants.- L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain.- Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte:<ul style="list-style-type: none">- du matériel de travail nécessaire,- de la suite logique des étapes,- de l'hygiène,- de la sécurité,- du bien-être du bénéficiaire de soins,- de l'installation du bénéficiaire de soins,- du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins,- des règles ergonomiques (manutention),- du cadre horaire,- de sa propre dextérité.- L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée.- L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ.- L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			
10 % (6 P)	L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable.- L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles.- L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
20 % (12 P)	L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel.- L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire.- L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances.- L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants, également dans un contexte dépassant le cadre des soins, et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire.- L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations.- L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes.- L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales.- L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques et à progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			
20 % (12 P)	Le rapport écrit de l'élève à propos du stage répond aux exigences.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies.- L'élève note des ressources, des problèmes de soins ainsi que des risques existants pour le bénéficiaire de soins par écrit et il est capable de les désigner.- L'élève met à jour son carnet d'apprentissage et il prend l'initiative de le présenter.- L'élève présente la préparation ainsi que le suivi d'une situation de soins adaptés à son niveau de formation et il en fait état dans le carnet d'apprentissage.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Date et cachet de l'organisme de formation

Signature



Grille d'évaluation du module en organisme de formation

Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales - Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant (DAP)

Nom et prénom de l'apprenti :

Matricule :

Nom et prénom du tuteur :

Matricule :

Unité capitalisable : **Nursing dans des situations spécifiques (NUSP1)**

Module : **Formation pratique en institution de soins (ENSPR5)**

Méthode(s) d'évaluation prescrite(s) : Entretien professionnel

Mise à l'essai

Commande

Informations importantes :

À partir de l'année scolaire 2019/2020 de nouvelles dispositions portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle sont d'application (Règlement grand-ducal du 15 août 2019 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle et abrogeant le règlement grand-ducal du 31 août 2016 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle).

Dispositions concernant l'évaluation du module :

- L'évaluation du module se fait conformément au référentiel d'évaluation et suivant les méthodes d'évaluation prescrites.
- Les modules doivent être évalués avant la fin du semestre dans lequel ils sont prévus. Dans des cas exceptionnels et motivés, le résultat d'un module patronal peut être introduit à la fin de l'année scolaire dans laquelle il a été organisé.
- Si le résultat de l'évaluation d'un module dispensé en organisme de formation n'est pas disponible lors de la délibération de fin d'année du conseil de classe, celui-ci considère le module comme réussi par dispense.

Il n'y a plus de distinction entre les différentes compétences. Toutes les compétences du module doivent être évaluées avec une note chiffrée.

Réussite d'un module :

- La somme des points attribués à toutes les compétences d'un module donne la note finale du module et le module est réussi si la somme dépasse ou est égale à 30 points.



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
20 % (12 P)	L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles en consultant différentes sources d'information de manière autonome avant le début des soins à propos des soins qu'il a planifiés:- les circonstances des soins,- les ressources,- les maladies,- les problèmes de soins,- les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis,- les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées.- L'élève structure les informations réunies sous guidance.- L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances.- L'élève se renseigne de manière autonome à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes et il respecte les indications.- L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données.- L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
30 % (18 P)	L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée avec un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation de manière autonome et en concertation avec l'équipe de soignants.- L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain.- Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte:<ul style="list-style-type: none">- du matériel de travail nécessaire,- de la suite logique des étapes,- de l'hygiène,- de la sécurité,- du bien-être du bénéficiaire de soins,- de l'installation du bénéficiaire de soins,- du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins,- des règles ergonomiques (manutention),- du cadre horaire,- de sa propre dextérité.- L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée.- L'élève veille de manière autonome à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ.- L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
10 % (6 P)	L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable.- L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles.- L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.- L'élève met à jour son carnet d'apprentissage et il prend l'initiative de le présenter.- L'élève analyse son stage ainsi que les progrès réalisés au cours du stage avec le tuteur professionnel et l'équipe de soignants.- L'élève se réfère aux critères d'évaluation.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
20 % (12 P)	L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel.- L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire.- L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances.- L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire.- L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations.- L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes.- L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales.- L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques et à progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			
20 % (12 P)	Le carnet d'apprentissage de l'élève répond aux exigences.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies.- L'élève note des ressources, des problèmes de soins ainsi que des risques existants pour le bénéficiaire de soins par écrit et il est capable de les désigner.- L'élève met à jour son carnet d'apprentissage et il prend l'initiative de le présenter.- L'élève présente la préparation ainsi que le suivi d'une situation de soins adaptés à son niveau de formation et il en fait état dans le carnet d'apprentissage.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Date et cachet de l'organisme de formation

Signature



Grille d'évaluation du module en organisme de formation

Division de l'apprentissage des professions de santé et des professions sociales - Section des aides-soignants - adultes francophone - Aide-soignant (DAP)

Nom et prénom de l'apprenti :

Matricule :

Nom et prénom du tuteur :

Matricule :

Unité capitalisable : **Nursing dans des situations complexes (NUCO1)**

Module : **Formation pratique en institution de soins (ENSPR6)**

Méthode(s) d'évaluation prescrite(s) : Entretien professionnel

Mise à l'essai

Commande

Informations importantes :

À partir de l'année scolaire 2019/2020 de nouvelles dispositions portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle sont d'application (Règlement grand-ducal du 15 août 2019 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle et abrogeant le règlement grand-ducal du 31 août 2016 portant sur l'évaluation et la promotion des élèves de la formation professionnelle).

Dispositions concernant l'évaluation du module :

- L'évaluation du module se fait conformément au référentiel d'évaluation et suivant les méthodes d'évaluation prescrites.
- Les modules doivent être évalués avant la fin du semestre dans lequel ils sont prévus. Dans des cas exceptionnels et motivés, le résultat d'un module patronal peut être introduit à la fin de l'année scolaire dans laquelle il a été organisé.
- Si le résultat de l'évaluation d'un module dispensé en organisme de formation n'est pas disponible lors de la délibération de fin d'année du conseil de classe, celui-ci considère le module comme réussi par dispense.

Il n'y a plus de distinction entre les différentes compétences. Toutes les compétences du module doivent être évaluées avec une note chiffrée.

Réussite d'un module :

- La somme des points attribués à toutes les compétences d'un module donne la note finale du module et le module est réussi si la somme dépasse ou est égale à 30 points.



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
20 % (12 P)	L'élève est capable de réunir des informations concernant le bénéficiaire de soins ainsi que les mesures de soins à appliquer.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève se procure l'ensemble des informations essentielles en consultant différentes sources d'information sous guidance avant le début des soins à propos des soins qu'il a planifiés:- les circonstances des soins,- les ressources,- les maladies,- les problèmes de soins,- les mesures de soins à appliquer ainsi que le matériel requis,- les adaptations requises en fonction des circonstances de soins modifiées.- L'élève structure les informations réunies sous guidance.- L'élève emploie le vocabulaire professionnel d'une manière adaptée aux circonstances.- L'élève se renseigne sous guidance à propos du système de documentation interne, des étapes de travail, des dispositions et des consignes et il respecte les indications.- L'élève observe le secret professionnel ainsi que la protection des données.- L'élève tient compte du catalogue d'activités spécifique à la profession.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
30 % (18 P)	L'élève est capable de planifier et d'appliquer une technique de soins étudiée avec un bénéficiaire de soins en tenant compte de la fiche technique.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève planifie la prise en charge de circonstances de soins en adéquation avec le niveau de formation sous guidance et en concertation avec l'équipe de soignants.- L'élève est capable d'appliquer correctement une technique de soins étudiée en théorie sur le terrain.- Lors de l'application d'une technique, l'élève tient compte:<ul style="list-style-type: none">- du matériel de travail nécessaire,- de la suite logique des étapes,- de l'hygiène,- de la sécurité,- du bien-être du bénéficiaire de soins,- de l'installation du bénéficiaire de soins,- du respect des sphères intime et privée du bénéficiaire de soins,- des règles ergonomiques (manutention),- du cadre horaire,- de sa propre dextérité.- L'élève veille à ce que son apparence personnelle soit adaptée.- L'élève veille sous guidance à ce que le poste de travail soit propre et en ordre au moment de son départ.- L'élève met le matériel utilisé au rebut de manière compétente.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			
10 % (6 P)	L'élève est capable d'assurer convenablement le suivi de l'application de mesures de soins.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève documente l'ensemble des informations et des modifications importantes d'une manière autonome et correcte et dans un délai convenable.- L'élève présente un rapport détaillé à l'équipe de soignants dans un délai convenable à propos des mesures de soins appliquées et des modifications éventuelles.- L'élève est capable d'analyser sa méthode, de la justifier et, le cas échéant, de proposer des améliorations.- L'élève met à jour son carnet d'apprentissage et il prend l'initiative de le présenter.- L'élève analyse son stage ainsi que les progrès réalisés au cours du stage avec le tuteur professionnel et l'équipe de soignants.- L'élève se réfère aux critères d'évaluation.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Pondération	Compétences	Indicateurs	Socles	Note
20 % (12 P)	L'élève est capable de communiquer convenablement avec l'équipe de soignants et avec les bénéficiaires de soins.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève présente son programme d'enseignement (matières d'apprentissage) concernant le module à l'équipe de soignants et au tuteur professionnel.- L'élève se présente correctement aux bénéficiaires de soins et à l'équipe de soignants à chaque fois que c'est nécessaire.- L'élève renseigne le bénéficiaire de soins à propos des étapes de soins à effectuer d'une manière adaptée aux circonstances.- L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins, avec leur entourage ainsi qu'avec l'équipe de soignants et à s'intégrer dans l'équipe multidisciplinaire.- L'élève fait preuve d'empathie à l'égard des bénéficiaires de soins et de leurs situations.- L'élève manifeste sa disposition à s'entretenir avec les bénéficiaires de soins ainsi qu'avec leur entourage dans des circonstances éprouvantes.- L'élève est attentif aux expressions verbales et non verbales des bénéficiaires de soins au cours des soins et il réagit aux expressions verbales et non verbales.- L'élève demande des commentaires et il manifeste sa disposition à accepter des critiques et à progresser.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			
20 % (12 P)	Le carnet de l'apprentissage de l'élève concernant le stage répond aux exigences.	<ul style="list-style-type: none">- L'élève présente la situation du bénéficiaire de soins d'une manière détaillée dans le cadre des informations réunies.- L'élève note des ressources, des problèmes de soins ainsi que des risques existants pour le bénéficiaire de soins par écrit et il est capable de les désigner.- L'élève met à jour son carnet d'apprentissage et il prend l'initiative de le présenter.- L'élève présente la préparation ainsi que le suivi d'une situation de soins adaptés à son niveau de formation et il en fait état dans le carnet d'apprentissage.	- L'élève a satisfait à la majorité des indicateurs ci-contre.
Justification en cas de note insuffisante			



Date et cachet de l'organisme de formation

Signature
